

3-4 Sécurité

« En matière de police : l'individu doit respecter la police et les policiers doivent être irréprochables dans leurs rapports avec les individus. »

MARCK Geneviève MoDem 06

La Police ne peut plus se permettre de recruter ses effectifs selon les critères du passé.

Les policiers vivent, de nos jours, un stress et un danger permanents.

Ils sont conscients de ne plus être maîtres de la situation.

Ils n'inspirent plus ni le respect, ni la crainte, ni à l'inverse la confiance.

La Police doit s'adapter à l'air du temps.

Le recrutement doit se faire selon des critères physiques :

§ Les policiers doivent être très grands et imposants.

§ A l'inverse, ils peuvent être très petits mais maîtres dans les arts martiaux.

Les policiers doivent retrouver confiance en eux-mêmes et en leur position.

Ceci n'est pas le cas de nos jours. Plus d'un policier cache sa fonction, redoutant des conséquences sur lui, sa famille, son entourage et ses biens.

Le nombre de suicides parmi les policiers n'est pas anodin.

De surcroît, le rôle du policier ne se limite plus à celui de faire respecter l'ordre.

Des exigences de rentabilité et de résultats financiers se sont greffées à sa fonction.

Celles-ci doivent être définitivement bannies.

Des liens plus étroits entre La Police française et la Police Monégasque seraient souhaitables afin que des policiers français puissent se former en Principauté.